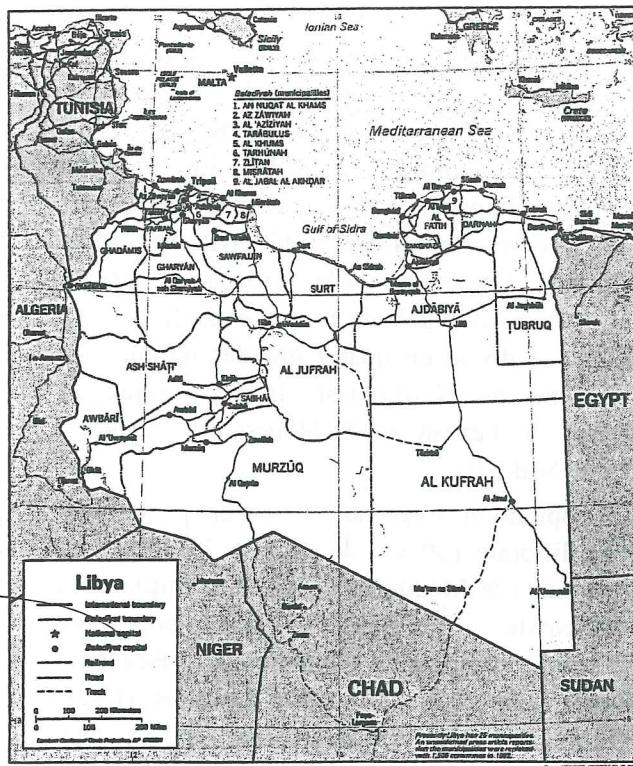


## La Libye

Béatrice CHEVALLIER-BELLET\*



### Données générales

Nom officiel :	La Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste
Chef de l'Etat :	Colonel Mouammar Kadhafi (depuis le 01/09/1969)
Superficie :	1 759 540 km <sup>2</sup>
Population (2000) :	5 600 000 habitants
Capitale :	Tripoli
Indice de développement humain :	0,760
PIB/habitant (2000) :	8 900 dollars E.U.
Principale religion :	Islam (musulmans sunnites, 97 %)
Langue officielle :	Arabe, usage de l'anglais et de l'italien
Monnaie :	Dinar Libyen (1 DL = 0,5635 \$ E.U., 07/2001, taux de change officiel)

<u>Economie</u> (2000) :		<u>Démographie</u> (1998) :	
PIB :	45,4 milliards de dollars	Taux de croissance annuel :	2,4 %
E.U.		Indice de fécondité :	3,8
Taux de croissance du PIB :	6,5 %	Population urbaine :	86,8 %
<u>Structure du PIB</u> (1997) :			
Agriculture :	7 %	<u>Santé et éducation</u> :	
Industrie :	47 %	Espérance de vie :	70,2 ans
Services :	46 %	Mortalité infantile :	20 %
Exportations (1999) : 7,921 milliards de \$ E.U.		Accès à l'eau potable :	97 % de la population
Importations (1999) : 4,294 milliards de \$ E.U.		Taux brut de scolarisation :	92 %
Dette / PIB :	9 %	Dont filles :	92 %
Balance courante / PIB :	4,5 %	Taux d'alphabétisation des adultes :	78,1 %
Taux d'inflation :	18,5 %		
Taux de chômage :	30 %		

\*GRREC, UPMF Grenoble

Limitrophe de la Tunisie, de l'Algérie, du Niger, du Tchad, du Soudan et de l'Egypte, la Libye est un vaste pays d'une superficie de 1 759 540 km<sup>2</sup> qui compte aujourd'hui 5,6 millions d'habitants. Ce pays est principalement recouvert de plateaux désertiques (90 % du territoire). Mais son point culminant — le Tibesti — atteint 3376 m et se situe à la frontière avec le Tchad. La Libye se divise en quatre grandes régions : la Tripolitaine au Nord-Ouest, la Cyrénaïque au Nord-Est, le Fezzan au Sud-Ouest et le Désert libyen au Sud-Est.

La population libyenne se concentre sur une franche littorale (30 km de large et 1 800 km de long) bordant la Méditerranée où sont implantées les principales villes : Tripoli (la capitale avec près de 2 millions d'habitants), Benghazi (600 000 habitants), Misourata, Zawia et Homs. Les Libyens vivent essentiellement (87 %) dans les centres urbains. La population est majoritairement composée de Berbères et d'Arabes. Toutefois, il faut noter la présence d'une importante main-d'œuvre immigrée (près de 600 000) provenant principalement de la Tunisie et de l'Egypte mais aussi de la Turquie, du Pakistan et de l'Inde. La très grande majorité de la population (97 %) est musulmane sunnite avec une minorité chrétienne (2,5 %).

Le taux d'accroissement démographique, estimé à 2,4 %, reste élevé. Mais il faut noter une baisse très nette de l'indice de fécondité qui est passé de 7,6 enfants par femme (moyenne pour 1970-1975) à 3,8 (1995-2000). De plus, il faut relever l'importante chute du taux de mortalité infantile : alors qu'il était de 105 % naissances vivantes en 1970, il est évalué à 20 % en 1998. Le PNUD classe la Libye dans les pays à Développement humain moyen (1998). La Libye se trouve en 72<sup>ème</sup> position (sur 174 pays) avec un IDH de 0,760 et se situe entre l'Île Maurice (0,761) et le Kazakhstan (0,754).

Les Phéniciens, les Carthaginois, les Grecs, les Egyptiens et les Romains ont successivement occupé le territoire libyen. Les imposants vestiges de Leptis Magna et de Sabratha témoignent de l'invasion romaine et de la forte influence de l'empereur Septime Sévère, né en 146 à Leptis Magna, qui a régné de 193 à 211. L'arabisation et l'islamisation de la Libye datent du XI<sup>ème</sup> siècle.

Puis, la domination turque s'est étendue du XVII<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècle. Avant que la Libye devienne un protectorat italien en 1911, ses différentes régions étaient sous domination britannique, italienne ou française. Durant la Seconde Guerre mondiale, la Libye a été le théâtre d'affrontements entre les puissances de l'Axe et les Alliés. L'indépendance est proclamée le 24 décembre 1951 sur le conseil de l'Organisation des Nations Unies. Idris 1<sup>er</sup>, installé sur le trône en 1949, poursuit son règne.

#### Quatre décennies marquantes : de la révolution aux sanctions

Avec le coup d'Etat du 1<sup>er</sup> septembre 1969, la République libyenne voit le jour avec à sa tête le colonel Mouammar Kadhafi. Les années 1960 ont été profondément marquées par la découverte des premiers gisements pétroliers (1961). L'exploitation du pétrole a totalement bouleversé l'économie et la société libyennes. La Libye vit depuis essentiellement de la rente pétrolière. Les années 1970 ont vu la mise en place d'un nouveau système politique qui a abouti à l'instauration de la *Jamahiriya* (l'Etat des masses) en 1977. Les fondements de ce système politique pyramidal, basé sur les Congrès populaires, ont été posés par le colonel Kadhafi dans le premier tome de son Livre vert.

Les années 1980 ont été sur le plan économique celles de la contraction drastique des revenus d'exportation en raison de la baisse des prix mondiaux du pétrole. Sur le plan politique, elles ont été celles de l'aventurisme militaire et du recours au terrorisme international. Plusieurs échauffourées avec la flotte américaine dans le golfe de Syrte et différentes actions terroristes imputées aux Libyens ont conduit au raid de l'aviation américaine sur Tripoli et Benghazi en avril 1986. En mars 1987, la Libye subit une défaite dans le conflit qui l'oppose au Tchad pour la revendication de la bande d'Aozou. Cette dernière sera officiellement attribuée au Tchad par les instances internationales en 1994.

L'embargo et l'isolement international ont caractérisé les années 1990. En 1992, l'Organisation des Nations Unies prend des premières sanctions en réponse aux attentats en

vol contre un avion de la Pan Am en 1988 (affaire Lockerbie) et contre un avion d'UTA en 1989. L'embargo frappe les exportations d'armes, d'avions et de matériel aéronautique vers la Libye. Les liaisons aériennes internationales avec la Libye sont également interrompues. Cet embargo est renforcé en 1993 avec l'interdiction d'exporter du matériel utilisé pour le pompage, le raffinage, le chargement et le transport du pétrole. Des sanctions diplomatiques et financières s'ajoutent alors aux sanctions commerciales.

L'isolement de la Libye consécutif aux sanctions onusiennes s'est encore aggravé avec l'adoption de sanctions économiques par les Etats-Unis. En 1996, le gouvernement Clinton a signé la loi Kennedy-d'Amato qui menace de sanctions les firmes réalisant annuellement plus de 40 millions de dollars d'investissements dans le secteur pétrolier et gazier en Libye ainsi qu'en Iran. Mais la rupture des relations économiques entre les Etats-Unis et la Libye date de plusieurs années. Déjà, en 1982, le gouvernement Reagan avait interdit l'importation de pétrole libyen aux Etats-Unis et il avait étendu cette interdiction aux produits raffinés du pétrole en 1985. Puis, en 1986, il a décidé un embargo total sur les échanges avec la Libye.

En avril 1999, les sanctions onusiennes ont été suspendues. Cette suspension a fait suite à l'extradition des deux suspects libyens dans l'attentat contre le vol de la Pan Am et à la condamnation par contumace à Paris au mois de mars de six libyens dans l'attentat contre le DC-10 d'UTA. En janvier 2001, le jugement de l'affaire Lockerbie a été rendu, condamnant à la prison à vie l'un des deux accusés et acquittant l'autre.

### **Une économie toujours fortement tournée vers le pétrole**

Le pétrole représente 95 % des recettes d'exportation de la Libye, 24 % de son Produit Intérieur Brut et 67 % de ses recettes budgétaires (1999).

Membre de l'OPEP depuis 1962, la Libye a les réserves de brut prouvées les plus importantes d'Afrique : avec 29,5 milliards de barils de

réserves, elle se place devant le Nigeria (22,5 milliards de barils) et l'Algérie (9,2 milliards de barils) (2001). Le brut libyen a la particularité d'être de haute qualité puisqu'il est léger avec une basse teneur en soufre. La production moyenne sur l'année 2001 s'est montée à 1,367 million de barils / jour et elle a été de 1,277 million de barils / jour pour les trois premiers mois de 2002. La production pétrolière a été maintenue durant la période d'embargo car l'ONU n'a jamais interdit à la Libye d'exporter du brut.

Après le départ des compagnies pétrolières américaines (Exxon, Mobil Oil, Occidental Petroleum) au début des années 1980, les firmes européennes se sont imposées dans le secteur pétrolier en Libye (Agip, Repsol, OeMV, Veba, Wintershall et Total). Le pétrole libyen est à 90 % — autant dire presque exclusivement — exporté vers les pays de l'Union européenne et plus précisément vers l'Italie (43 % du total en 2000) et vers l'Allemagne (20,3 %). Bien qu'elle n'intervienne que dans 1 % de la production pétrolière libyenne, la compagnie française TotalFinaElf est active en Libye puisqu'elle est impliquée dans des projets relevant de la phase d'exploration du pétrole et qui sont localisés dans les bassins pétrolifères de Mabrouk et de Murzuk.

L'Union européenne est donc l'essentielle source de débouchés pour le secteur pétrolier libyen. Cette relation très étroite favorise certains pays de l'Union européenne dans les importations de la Libye qui sont principalement constituées de biens d'équipement et de produits alimentaires. L'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, le Royaume-Uni et la France font ainsi partie des six plus importants clients et fournisseurs de la Libye.

### **L'après embargo**

Avec la suspension des sanctions onusiennes, la Libye a souhaité retrouver sa place sur la scène politique internationale. Plusieurs actions du gouvernement libyen sont allées dans ce sens. En 2000, cette détermination s'est exprimée dans le rôle d'intermédiaire joué par des responsables libyens pour la libération des otages de Jolo détenus par le mouvement Abu Sayyaf aux Philippines. Cet épisode a aussi servi à faire

connaître la récente fondation *Gaddafi International for Charity Association* qui a financé une partie de la libération des otages et qui est dirigée par le fils du colonel. En politique intérieure, le 32<sup>ème</sup> anniversaire de la Révolution en 2001 a été l'occasion d'un « coup médiatique » avec l'annonce de la libération de plus d'une centaine de prisonniers politiques, dont le plus ancien était détenu depuis plus de trente ans. La Libye a également souhaité se positionner régionalement en opérant plus spécifiquement un redéploiement vers les Etats africains. En 2001, la Libye a ainsi organisé à Syrte le sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine au cours duquel le colonel Kadhafi s'est présenté comme un ardent défenseur du pan-africanisme.

Le dialogue a été également renoué avec les partenaires européens. En avril 1999, le Conseil de l'Union européenne a suspendu les mesures d'embargo sur les avions, sur les matériels utilisés dans le secteur du pétrole tout en maintenant certaines restrictions diplomatiques et sur les exportations d'armes. Ce même mois, les pays participant au Partenariat euro-méditerranéen ont annoncé lors de la Conférence de Stuttgart que la Libye, alors invitée spéciale, pourra devenir membre à part entière du projet issu de la Déclaration de Barcelone (1995) lorsque les sanctions onusiennes seront définitivement levées. Autre fait remarquable, la Grande-Bretagne a restauré ses relations diplomatiques avec la Libye en novembre 1999 après qu'elles aient été rompues depuis plus de quinze ans.

Toutefois, la situation reste plus complexe avec les Etats-Unis. En effet, en août 2001, le gouvernement américain a réaffirmé sa position en votant le maintien pour cinq années supplémentaires de la loi Kennedy-d'Amato. De plus, il a accentué la pression sur la Libye en limitant à 20 millions de dollars le montant maximal des investissements étrangers autorisés dans les secteurs du pétrole et du gaz. La politique du gouvernement des Etats-Unis reste donc très ferme malgré la volonté affichée des dirigeants des grandes compagnies pétrolières américaines de restaurer des relations avec les autorités libyennes. Leur souhait a reçu quelque écho auprès des autorités politiques de leur pays puisque des responsables américains de Hess, Conoco et

Philipps ont été officiellement autorisés, au cours de l'année 2000, à se rendre en Libye pour prospector. Néanmoins, le gouvernement des Etats-Unis souffre plus souvent le froid que le chaud dans ses relations avec la Libye. Il a ainsi réaffirmé à plusieurs reprises depuis 1999 que les sanctions onusiennes ne seront pas définitivement levées tant que la Libye n'aura pas fait la preuve de sa renonciation au terrorisme international et tant que l'Etat libyen (en fait le colonel Kadhafi) n'aura pas reconnu son implication directe dans l'attentat de Lockerbie. La situation internationale depuis le 11 septembre 2001 et la politique internationale de lutte contre le terrorisme représentent aujourd'hui des freins supplémentaires à une levée de ces sanctions.

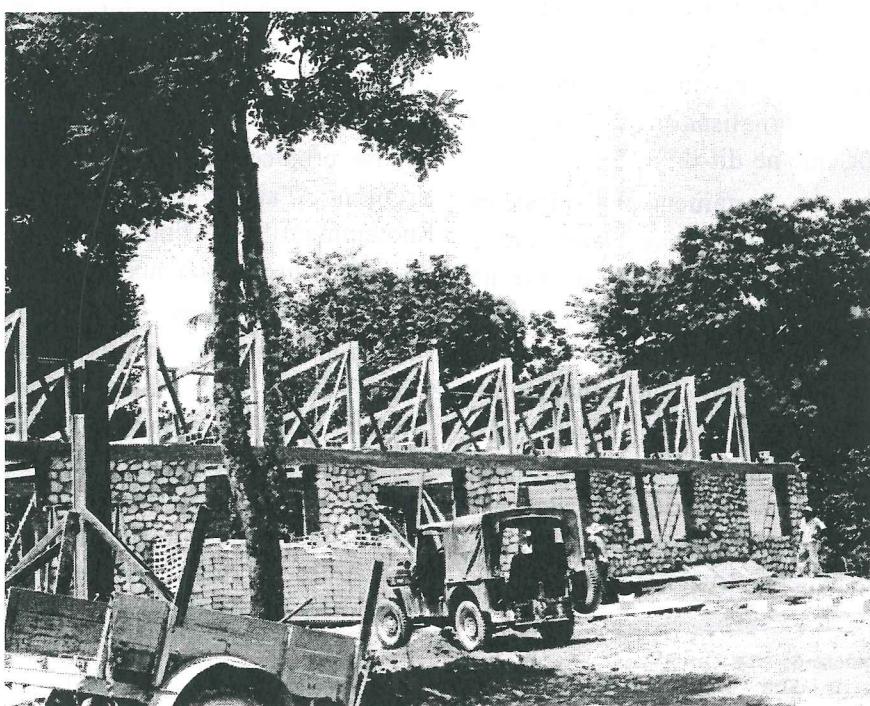
### Diversification économique et ouverture

Après la période d'embargo qui a duré plus de huit ans, les autorités libyennes ont clairement montré leur souhait d'accélérer le processus d'ouverture économique de leur pays dont certaines prémisses étaient visibles à la fin des années 1980. Le dernier plan quinquennal de développement (2001-2005) s'appuie sur la captation d'investissements étrangers et plus particulièrement dans les secteurs du pétrole, du gaz, des télécommunications et de la pêche. Des projets touristiques sont également en cours avec des partenaires italiens. Depuis l'année 2000, de nombreuses conférences ont été organisées en Libye et en Europe (Royaume-Uni, Allemagne) pour faire connaître aux décideurs et aux entrepreneurs étrangers les potentialités du marché libyen. Le gouvernement libyen tient surtout à rassurer les investisseurs. En 1997, l'adoption d'une nouvelle loi sur les investissements étrangers visait déjà ce même objectif, mais ses effets avaient été limités en raison de l'embargo. Cette politique d'ouverture économique s'est accompagnée d'un assouplissement du régime des changes. En février 1999, le gouvernement libyen a ainsi instauré un taux de change spécial pour les dépenses personnelles des particuliers et les importations des entreprises commerciales libyennes relevant du secteur privé.

L'ouverture tend à diminuer la dépendance de l'économie libyenne vis-à-vis du pétrole. Le colonel Kadhafi s'est ainsi exprimé à plusieurs reprises en faveur d'une diversification de l'économie. Une autonomie relative est donc recherchée. La construction de la Grande Rivière Artificielle peut être prise aussi comme exemple pour illustrer cette volonté d'autonomie. La Grande Rivière, dont le projet a débuté en 1984, consiste à pomper de l'eau située dans les profondeurs du désert du Sahara et à l'acheminer par un réseau de gigantesques pipelines vers les zones côtières habitées (Tripoli, Benghazi, Syrte et Tobrouk). Ce projet « pharaonique » est souvent présenté comme le symbole des « excès », de la « démesure » du chef de l'Etat libyen. Mais il ne faut pas se tromper, rien à voir ici avec l'édification de cathédrales dans le désert ! L'enjeu de la Grande Rivière — dont la construction est bientôt achevée — est lui bien réel : il s'agit d'approvisionner en eau les habitants de ce pays et surtout de favoriser le développement de l'agriculture qui pose problème car la plus grande partie de la Libye (près de 95 % des terres) se caractérise par une pluviométrie très faible.

La Libye est une terre de contrastes autant sur le plan géographique que politique. Le premier article de la Constitution libyenne fait de l'unité

arabe l'objectif premier de la *Jamahiriya*. Mais c'est plus du côté des Etats africains et des Etats européens que la Libye se tourne aujourd'hui pour revenir sur la scène politique et économique internationale. Les nouveaux défis de la Libye s'inscrivent principalement dans ses relations avec les partenaires étrangers. Mais le gouvernement libyen doit également régler d'autres questions sur le plan national : le taux de chômage reste élevé (30 %) ainsi que le taux d'inflation (18,5 %) même si ce dernier a sensiblement baissé par rapport à la période d'embargo où il avait atteint plus de 40 %. Une chose est sûre, le gouvernement libyen devra inévitablement dans la nouvelle décennie se poser la question de la mobilisation de sa jeunesse moins sensible que les générations précédentes au discours révolutionnaire ; les 20-30 ans représentant plus des 2 / 3 de la population totale. Enfin, le maintien à long terme d'un système politique centralisateur et dirigiste n'est-il pas incompatible avec la politique d'ouverture qui a été engagée ? Une certaine décentralisation a vu le jour depuis la suspension de l'embargo avec la création de gouvernorats qui disposent de leurs propres budgets de fonctionnement. Mais les effets de cette décentralisation restent à ce jour plus symboliques que réels.



Haïti, construction d'un centre du bâtiment ; photo BIT